



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



La Croix-Rouge emmène 116 enfants fêter Noël



A quelques heures de Noël, la Lettre pro partage avec vous quelques moments de bonheur vécus par tous ceux auprès de qui vous intervenez au quotidien : des enfants hospitalisés en pédiatrie, des personnes âgées vivant en Ehpad, les patients que vous suivez à domicile. Hier, le pôle asile de la Croix-Rouge française a organisé une fête de Noël pour 116 enfants dont le personnel prend en charge les familles. La Lettre pro, la newsletter de l'ARS Guyane, en profite pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous ses lecteurs.

Pour le pôle asile de la Croix-Rouge française, c'est un peu un retour au temps d'avant. D'avant le Covid-19. Hier matin,



116 enfants, dont les familles sont prises en charge par le service d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda), ont été réunis dans une salle de jeux de l'Île-de-Cayenne. Ils y ont reçu la visite du père Noël, arrivé avec sa hotte remplie de cadeaux. Le personnel de l'Huda (22,5 équivalents-temps-plein, essentiellement composés de travailleurs sociaux et de logisticiens) avait également invité un de leurs parents à les accompagner.

De telles festivités n'avaient pas pu être organisées pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Entre-temps, tout a changé pour le pôle asile de la Croix-Rouge, comme l'explique sa directrice Tania Peter. Depuis août 2019 et l'arrivée, à l'époque, de 120 Syriens du Venezuela, l'activité du pôle asile va crescendo. Les capacités d'hébergement de l'Huda ont triplé, de 150 places il y a trois ans à 450 aujourd'hui. Les effectifs de la structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada, l'autre principal service du pôle asile) ont plus que quadruplé, de 5 à 22,5 équivalents-temps-plein (agents d'accueil, travailleurs sociaux, médiateurs-interprètes essentiellement). Enfin, le dispositif de mise à l'abri compte un coordinateur et 3,5 ETP.

« Cette fête, c'est quelque chose que nous organisons chaque année avant le Covid, rappelle Tania Peter. Pour nous, c'est important que ces enfants puissent bénéficier de Noël et d'un moment de détente. »



Noël à l'hôpital de Cayenne



Ce matin, les enfants hospitalisés dans le service de pédiatrie, à Cayenne, leurs parents et le personnel se régaleront avec les bûches de Noël offertes par la boulangerie-pâtisserie La Boîte à gâteaux.

Mercredi, les usagers de l'Ehpad Edmard-Lama ont lancé les festivités avec une messe puis un chanté Nwèl animé par le groupe Raché pliché.

...Et pour les enfants hospitalisés au Chog



Parce qu'il est très sollicité en ce moment, le père Noël a commencé sa tournée des hôpitaux de Guyane dans l'ouest. Vendredi dernier, il s'est arrêté auprès des enfants pris en charge à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni. Pour l'occasion, il était accompagné des lutins des associations Latitude cirque et les Lianes musicales.

A l'Ebène, le personnel donne un coup de main au père Noël



Ces dernières heures, le personnel de l'association l'Ebène s'affairait à confectionner plus de 200 paquets cadeaux pour les bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), du service de soins infirmiers à domicile (Ssiad), de l'équipe mobile Alzheimer (EMA) et du service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad). Plus tôt dans la semaine, l'association a organisé une fête de Noël pour les résidents de l'Ehpad Jean-Serge-Gérante, avec une ambiance musicale assurée par les groupe Mi Taw Mi Tan Mwen et Flaman.

EN BREF

◆ Le gouvernement envisage de créer une carte de séjour pour les professionnels de santé



Le projet de loi sur l'immigration, qui doit être présenté en conseil des ministres en janvier comporte un article qui concerne au premier chef le secteur de la santé et en particulier la Guyane. Le gouvernement souhaite créer une carte de séjour pluriannuelle dénommée « talent – professions médicales et de pharmacie », comme le relatent plusieurs journaux, dont **Le Monde**. Elle concernerait les médecins « quelle que soit leur spécialité », les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens. Cette carte serait destinée aux professionnels de santé et à leurs familles « dès lors qu'ils sont recrutés par un établissement de santé public ou privé à but non lucratif ». Cette carte aurait une durée de validité d'un à quatre ans. Cette mesure pourrait être de nature à simplifier le parcours des praticiens à diplômés hors Union européenne (Padhue).

◆ L'épidémie de grippe démarre



Dans un point épidémiologique publié mercredi, Santé publique France annonce le début de l'épidémie de grippe en Guyane. « Au cours des deux dernières semaines, le nombre de passages aux urgences pour syndrome grippal était en augmentation. En parallèle, le virus de la grippe, majoritairement de type A, a été détecté à maintes reprises par le laboratoire du Centre Hospitalier de Cayenne », note l'agence de santé publique. En médecine de ville, le taux de consultation pour infection respiratoire aiguë est en hausse de 10 % ; les passages aux urgences pour syndrome grippal, en hausse de 28 %. Seules les consultations en centre délocalisé de prévention et de soin (CDPS) refluent.

Dans ces conditions, il est important de rappeler à vos patients qu'il est encore temps de se faire vacciner. **La liste des pharmacies proposant la vaccination antigrippale est disponible sur le site de l'ARS Guyane.**

◆ Appel à candidatures 2022 « Représentants des usagers (RU) dans les Commissions des usagers (CDU) »



L'Agence Régionale de Santé lance son appel à candidatures 2022 « Représentants des usagers (RU) dans les Commissions des usagers (CDU) », pour la période allant de février 2023 à février 2026. En Guyane, à compter de février 2023, au vu des restructurations survenues dans certains établissements de santé, 8 Commissions des usagers (CDU) doivent être renouvelées ou installées ce qui correspond à 32 sièges de représentants d'usagers (RU) à pourvoir : 16 titulaires et 16 suppléants. Les représentants des usagers doivent être membres d'une association agréée pour être désignés comme représentants des usagers au sein d'une instance de santé comme la CDU.

L'ensemble des informations sont à retrouver sur le **site internet de l'ARS Guyane**. Les candidatures sont à envoyer avant le 31 janvier à **ars-guyane-democratie-sanitaire@ars.sante.fr**.

◆ Appel à projets de recherche sur la grande pauvreté



La Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale lance un nouvel appel à projets de recherche sur la thématique de la grande pauvreté. La fondation a plus particulièrement retenu les thèmes spécifiques de recherche suivants :

- Structures innovant dans le domaine de la santé et/ou de l'hébergement de personnes âgées précaires ou de femmes en situation de vulnérabilité. Les projets qui seraient retenus dans ce cadre seront plus spécifiquement financés grâce au partenariat avec la Banque des Territoires.
- Prise en charge des situations de pauvreté pour de nouvelles populations, notamment les jeunes mères sans domicile, les enfants en situation de grande pauvreté, les familles fragilisées par le contexte de crise économique (dont le phénomène critique de la précarité énergétique), les étudiants isolés...
- Prise en compte des liens entre la grande pauvreté et l'état de santé ou l'accès aux soins : inégalités sociales de santé, non-accès aux droits ou non-recours, conséquences (psychologiques, discriminations, ressentis sur la qualité de vie) de ces inégalités d'accès...

Les informations pour candidater sont à retrouver sur le site internet de la fondation. <https://aap.fondation-recherche-precarite.org/> Les dossiers doivent être déposés avant le 9

janvier.

◆ La Lettre pro à l'honneur dans Guyamag



Guyamag a saisi l'occasion de la 400e Lettre pro, et de l'interview exclusive de François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, pour parler de nous.

Dans le numéro de décembre-janvier, <https://fr.calameo.com/ewag-everyday-we-act-for-good/read/00302487170c7834bfdda> vous découvrirez quelques secrets de fabrication, la genèse de ce média unique en France initié par l'ARS Guyane, et la confirmation, après bientôt trois ans à vos côtés, du plaisir à parler de votre quotidien. Bonne lecture !

◆ Nisia Trindade nommée ministre de la Santé au Brésil



Luiz Inácio Lula da Silva, qui redeviendra président du Brésil le 1er janvier, a nommé 16 premiers ministres de son futur gouvernement, hier. Parmi eux, sa nouvelle ministre de la Santé. Il s'agit de Nisia Trindade.

Jusqu'alors, elle présidait l'Institut Fiocruz. En mai, elle avait accueilli une délégation guyanaise, qui s'était rendue à Rio de Janeiro pour renforcer la coopération sanitaire entre la Guyane et l'Amapa ([**lire la Lettre pro du 6 mai**](#)).

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

■ Hospitalisation à domicile

Les perspectives et orientations régionales inscrites au PRS 1 restent d'actualité et sont renforcées dans le cadre de l'actualisation du PRS II :

- Promouvoir l'HAD auprès des prescripteurs potentiels (hospitaliers ou médecins libéraux) mais aussi auprès de l'ensemble des professionnels concernés ;
- Fluidifier les filières de prise en charge en anticipant les sorties de MCO ou de SSR :
 1. Mettre en place au sein de chaque établissement de court séjour ou de SSR de la région un dispositif coordonné de sorties d'hospitalisation vers l'HAD afin d'optimiser les conditions de prise en charge à domicile ;

2. Favoriser la coopération avec les structures d'aval : SSIAD, EHPAD, MAS... en établissant des conventions de partenariat ;
3. Mettre en place des projets thérapeutiques personnalisés.
 - Garantir la qualité, la sécurité et la continuité des soins en veillant notamment à assurer une permanence H24, à procéder à une évaluation pluridisciplinaire hebdomadaire des prises en charge, et en garantissant la formation des personnels intervenant pour l'HAD ;
 - ➤ Développer le « bon usage de l'HAD » en réponse à des besoins clairement prioritaires par le PRS. L'activité obstétricale doit essentiellement concerner les grossesses à risque et le post-partum pathologique, la pédiatrie doit être développée, les soins palliatifs doivent se poursuivre en lien avec les autres acteurs, l'éducation thérapeutique (diabète, vasculaires...) doit aussi être développée ;
 - ➤ Par ailleurs l'offre de HAD en psychiatrie constitue une priorité pour le territoire qui pâtit d'un défaut de prise en charge en ambulatoire dans le domaine de la santé mentale malgré une file active en croissance constante sur le littoral comme en dehors de celui-ci. La nécessité de développer l'offre de HAD s'inscrit dans une tendance nationale à favoriser les soins dispensés en ambulatoire¹⁰. Elle permet en effet d'intervenir dans le milieu de vie habituel, d'inclure l'entourage du patient, de travailler à l'insertion sociale du patient (compatibilité avec une vie active, une scolarité, une parentalité...) au moyen d'une alliance thérapeutique constructive. En Guyane la HAD en psychiatrie est d'autant plus importante que l'offre d'hospitalisation reste extrêmement limitée et que la prise en charge dépend le plus souvent des aidants. En cas d'isolement social ou géographique, certains patients pourtant exposés à des situations complexes, sont amenés à renoncer aux soins. La HAD constituerait une véritable alternative et s'inscrirait dans la construction d'un parcours complet en psychiatrie, venant ainsi en support à l'hospitalisation et aux CMP.
 - Renforcer l'offre d'HAD à destination des personnes âgées compte tenu de l'augmentation de la file active à prévoir dans les prochaines années. Elle doit être adaptée au degré d'autonomie de la personne âgée et assurer une bonne prise en charge des personnes sur l'ensemble du territoire guyanais ;
 - Intégrer les applications de télémédecine à l'HAD. Actuellement le territoire bénéficie d'outils de télémédecine dans le cadre de certaines prises en charge (diabétologie). Il conviendrait de renforcer ces dispositifs et de les diversifier afin de favoriser le suivi des patients ainsi que la coordination des professionnels du soin ;
 - Développer une offre d'HAD centre associé pour le traitement médical du cancer compte tenu notamment des développements attendus de la chimiothérapie orale à domicile.

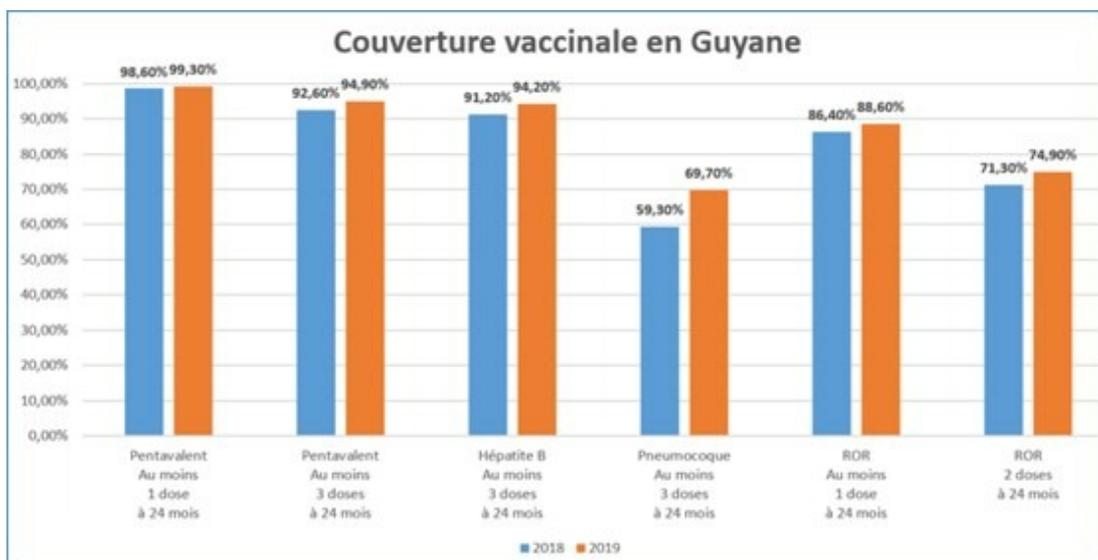
Au titre du Plan Guyane Santé 2025 et dans le cadre du CHRU, les perspectives et orientations pour la filière soins critiques sont :

- Promouvoir l'HAD afin de fluidifier la prise en charge complète des patients (en amont et en aval)
- Renforcer la sécurité et continuité des soins en HAD,
- Intégrer les applications de télémédecine à l'HAD,
- Renforcer l'offre HAD pour des besoins prioritaires :
 - Pour l'activité obstétricale ;
 - Pour les personnes âgées ;
 - Pour le traitement médical du cancer.

	PRS 1			PRS2		PRS2 actualisé	
	Nombre de sites programmés	Nombre de sites autorisés	Nombre de sites installés	Créations Suppressions Recompositions	Schéma cible	Borne basse – borne haute	
Zone 1						Zone 2	
Médecine HAD	4	4	4	4	8	2-3	2-3
SSR HAD						1-2	
Obstétrique HAD						2-2	
HAD Psychiatrie	0	0	0	0	0	0-1	

En un coup d'oeil

Le ministère de la Santé et de la Prévention vient de publier son **troisième bilan annuel des obligations vaccinales du nourrisson**. Ces données sont compilées depuis 2018 et l'extension des obligations de 3 à 11. Elles concernent tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. Il convient d'être vigilant quant à la vaccination contre l'hépatite en raison des comportements à risque et du risque de transmission verticale. Si elle a nettement augmenté, la couverture vaccinale contre le pneumocoque se situe plus de vingt points en dessous de la moyenne nationale. La vaccination ROR nécessite également une grande attention, le Brésil étant en situation d'épidémie. L'an dernier, la Guyane a enregistré six cas : quatre autochtones et deux importés.



Infos

Utile pour votre exercice

► Covid-19 : Des précisions sur la prise en charge d'une infection



Compte tenu de l'évolution de la pandémie de Covid-19 (marquée par la prédominance du variant Omicron BA.5 et circulation de ses sous-lignages, en particulier le BQ.1.1), et des derniers avis des autorités sanitaires nationales et des experts, la Direction générale de la santé (DGS) précise, dans un **message DGS-Urgent** :

- Les recommandations de prise en charge d'une infection par le virus SARS-CoV-2 ;
- Les dispositifs mis en œuvre afin de faciliter l'accès au traitement Paxlovid®.

Pour les patients ne nécessitant pas de supplémentation en oxygène et qui présentent un risque accru d'évolution vers une forme sévère de Covid-19, le traitement de première intention est le Paxlovid. En cas de contre-indication au Paxlovid, le traitement de deuxième intention est le Remdesivir. L'utilisation des anticorps monoclonaux n'est plus recommandée dans le contexte épidémique actuel.

Utile pour vos patients

► Triple épidémie : les bons réflexes pour les fêtes



Trois épidémies concomitantes de Covid-19, de grippe et de bronchiolite sont actuellement observées sur le territoire. **A l'approche des fêtes de fin d'année, Santé publique France rappelle les gestes barrières à adopter :**

- Porter un masque en présence de personnes vulnérables, en cas de promiscuité dans les espaces fermés comme les transports en commun ;
- Se saluer sans se serrer la main ou sans s'embrasser ;
- Se laver les mains fréquemment ;
- Aérer les pièces ;
- Tousser et éternuer dans son coude.



SpF rappelle également les mesures d'hygiène pour prévenir la bronchiolite :

- Se laver les mains avant d'approcher un nourrisson. Cela doit durer 30 secondes, avec de l'eau et du savon ou en utilisant une solution hydroalcoolique s'il n'est pas possible de se laver les mains.
- Éviter, quand cela est possible, d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés (transports en commun, centres commerciaux, etc.), où il risquerait d'être en contact avec des personnes enrhumées.
- Ne pas partager les biberons, sucettes ou couverts non lavés.
- Aérer la chambre en ouvrant les fenêtres au moins 10 minutes par jour.
- Ne pas fumer à proximité des bébés et des enfants.
- Nettoyer régulièrement les objets avec lesquels le nourrisson est en contact (jeux, tétines...).

Situation épidémiologique



Covid-19 : les indicateurs virologiques en baisse

La semaine dernière, « les indicateurs virologiques (du Covid-19) étaient en baisse en Guyane : le taux d'incidence est passé de 202 à 110 cas pour 100 000 habitants, et le taux de positivité de 25 à 17 %, note Santé publique France, dans un **point épidémiologique publié hier**. Le R effectif reflète également cette situation : il s'élevait à 0,55 pour la période du 11 au 17 décembre contre 0,73 pour la semaine précédente. Les indicateurs sont en baisse dans tous les secteurs de la Guyane. Le nombre de nouveaux cas a été divisé par 2 pour les secteurs de l'Île-de-Cayenne, des Savanes et du Littoral Ouest et par 3 dans les secteurs du Maroni et de l'Intérieur. Le nombre de nouveaux cas est stable dans le secteur de l'Oyapock. Les passages aux urgences pour suspicion de Covid ont diminué par rapport à la semaine précédente. Les hospitalisations tous services confondus sont stables. Deux personnes ont été admises en réanimation contre 1 sept jours plus tôt. Un décès a été enregistré à l'hôpital. Le taux de consultations pour infection respiratoire aiguë est en hausse de 10 % par rapport à la semaine précédente. L'épidémie de bronchiolite en cours et le début de l'épidémie de grippe peuvent en partie expliquer cette tendance. »

Offres d'emploi



■ L'Agence Régionale de Santé propose trois offres de stage au sein de la Direction de la Santé Publique :

Valorisation des données eau potable : stage de trois mois à compter de février, pour étudiant niveau 6 (bac+3 ou bac+4) dans les domaines de la santé ou du médico-social. **Consulter l'offre ICI.** Candidature (CV + lettre de motivation) au plus tard le 6 janvier à ars-guyane-formation@ars.sante.fr

- **Santé nutrition** : stage de quatre à six mois à compter de février, pour étudiant niveau 7 (bac+5) dans les domaines de la santé ou du médico-social. **Consulter l'offre ICI.** Candidature (CV + lettre de motivation) au plus tard le 6 janvier à ars-guyane-formation@ars.sante.fr
- **Recherche, analyse, application et risques sanitaires des nouvelles méthodes de lutte anti-vectorielle** : stage de six mois à compter de février ou mars, pour étudiant en deuxième année de master en santé publique. **Consulter l'offre ICI.** Candidature (CV + lettre de motivation) au plus tard le 6 janvier à ars-guyane-formation@ars.sante.fr.

Renseignements : francky.mubenga@ars.sante.fr.

Faites connaître vos offres d'emploi dans la Lettre pro en écrivant à pierreyves.carlier@ars.sante.fr

Agenda



Demain

► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Mialy Razafindralambo répondra aux questions de Fabien Sublet sur la discipline positive, à 9 heures sur Guyane la 1ère..

Lundi

Retrouvez **Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur **Facebook** et sur la chaîne Youtube de l'émission.

Jeudi 12 janvier 2023

► **Journée clinique** de l'Association guyanaise des psychologues et du Collège des psychologues du CHC : « Covid-19, aspects psychologiques en Guyane. Et maintenant ? » de 8h15 à 17 heures, à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly.

► **EPU du Corevih**, à 18 heures, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni : données épidémiologiques PreP en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), cas clinique PreP (Dr Fanja Vergeade, département de santé publique du Chog) et présentation du protocole PreP (Dr Adriana Gonzalez, centre de prévention santé Croix-Rouge française).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierreyves.carlier@ars.sante.fr



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)